

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2023

FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE « ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE » AU CŒUR DES TERRITOIRES - (N° 1359)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 659

présenté par

Mme Belluco et les membres du groupe Écologiste - NUPES

ARTICLE 4

Supprimer l'alinéa 15.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer de la liste des projets considérés comme "d'intérêt général majeur et d'envergure nationale ou européenne" les projets de réalisation de réacteur électronucléaire.

En effet, les centrales nucléaires ne sont pas stratégiques pour la transition et ne sont pas d'intérêt général.

Les EPR2 sont une technologie coûteuse, non maîtrisée et risquée qui nous feraient perdre beaucoup de temps et d'argent dans la lutte contre le changement climatique (temps et argent dont nous manquons déjà).

Le nucléaire est inadapté au changement climatique : si la plupart des députés n'avaient pas conscience et avaient nié cette réalité lors de l'examen du projet de loi nucléaire, elle a été confirmée depuis par EDF lui-même qui a reconnu qu'il ne voyait pas comment respecter les limites de température à l'aval des rejets des centrales nucléaires, a jugé très difficile d'équiper toutes les centrales d'aéroréfrigérants et plaide donc pour la suppression du plafond de température à l'aval des rejets pour les centrales équipées de tours aéroréfrigérantes.

Le nucléaire est un frein au développement des énergies renouvelables, brique centrale et indispensable (contrairement au nucléaire) de la transition vers la neutralité carbone. Plusieurs Etats

européens déplorent que la France bloquent l'adoption de la directive RED III, texte crucial pour le développement des énergies renouvelables. La France bloque car elle préfère défendre le nucléaire, un entêtement qui nous fait perdre un temps précieux face à l'urgence climatique. Le nucléaire a depuis longtemps freiné le développement des EnR en France, seul pays européen à ne pas avoir atteint son objectif de développement des énergies renouvelables en 2020. L'éolien et le solaire n'atteindront pas fin 2023 les objectifs de développement fixés dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Le nucléaire est profondément non résilient et augmente notre vulnérabilité dans le contexte géopolitique actuel : l'énergie nucléaire est pensée dans un monde idéal, sans imprévu, sans déstabilisation, sans guerre, ce n'est ni le monde d'aujourd'hui, et encore moins le monde de demain.

Le nucléaire n'est pas considéré comme stratégique par nos voisins européens : la France est bien isolée pour défendre le nucléaire quand elle ne peut pas compter sur les pays défenseurs du charbon et du gaz dans une alliance climatosceptique opportuniste. La présidente de la Commission européenne a d'ailleurs rappelé, malgré le lobbying très agressif de la France, que seules les technologies jugées stratégiques pour l'avenir auraient accès aux avantages et bénéfices du règlement Net-Zero Industry Act.

Considérer les projets nucléaires comme d'intérêt général majeur est une absurdité tant le développement de ces projets nous mène déjà et continuerait de nous mener à des difficultés considérables dans la lutte contre le changement climatique.